Paris, le 11 février 2016

Communiqué

Aides PAC : simplification… et zèle administratif
Quand va-t-on stopper le délire !

Le Gouvernement communique sur ses efforts louables de simplification, mais l'agriculture est à l'évidence un secteur protégé... de toute simplification.

Dernier avatar du délire, l'inventaire par photos-satellite des surfaces suspectées d'être *non agricoles* (SNA) et donc non éligibles aux aides européennes de la PAC : l'ombre du mur du voisin (sic), trois arbres isolés (faut-il les abattre ?), un tas de fumier en attente d'épandage (faut-il le déposer sur la route ?)…

Consciente de ces aberrations, l'Administration vient bravement de décider qu'elle prendra le risque juridique et financier vis-à-vis de Bruxelles de faire abstraction des surfaces potentiellement non agricoles de moins de 50m².

Fabuleux pas en avant ! et au-delà ???

Lors du Sommet du Végétal, leur congrès annuel tenu fin janvier, les céréaliers avaient adressé au Gouvernement un message simple : *Libres d'entreprendre – Halte aux normes !*

« Quand va-t-on stopper ce délire ?, » a réagi Philippe PINTA, Président de l'AGPB.

°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°

Contact : **Pascal HURBAULT - 01 44 31 16 25 / 06 77 72 20 42**